



feuille de route
pour l'action européenne,
transfrontalière et internationale
de la Région Nouvelle-Aquitaine

LES GRANDS PRINCIPES D'ACTION
POUR LA PÉRIODE 2023-2028



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



— feuille de route — pour l'action européenne, transfrontalière et internationale de la Région Nouvelle-Aquitaine

LES GRANDS PRINCIPES D'ACTION POUR LA PÉRIODE 2023-2028

La Loi 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions a donné naissance au 1^{er} janvier à la Région Nouvelle-Aquitaine. De par ses dimensions, celle-ci est devenue une collectivité d'envergure européenne et internationale. Assumant pleinement cette nouvelle échelle, la Région s'est dotée en 2019 d'une première feuille de route destinée à encadrer son action extérieure.

Plus grande région de France, frontalière de l'Espagne, ouverte sur l'Atlantique, la Nouvelle-Aquitaine a œuvré ces dernières années afin de conforter sa place en Europe et dans le Monde. Au travers de son bureau de représentation à Bruxelles, en siégeant au Comité des Régions, en animant l'Euro-région avec l'Euskadi et la Navarre, en aidant les entreprises à s'ouvrir à l'international ou en accompagnant les jeunes de son territoire dans leurs projets de mobilité, la Région défend les intérêts du territoire et de ses acteurs. Elle a par ailleurs renforcé son influence à l'international en développant un partenariat avec l'agence nationale Expertise France et en approfondissant ses coopérations décentralisées. Elle entretient ainsi des liens étroits avec plusieurs régions partenaires en Europe (Hesse, Emilie-Romagne, Euskadi, Aragon, Navarre, Catalogne, Galati) et dans le monde (Québec, Diourbel et Fatick au Sénégal, Plateau-Central au Burkina-Faso, Itasy à Madagascar, Hue et Lao-Caï au Vietnam). Actrice de la Francophonie, la Nouvelle-Aquitaine s'engage en faveur de la diversité culturelle et linguistique.

Au-delà de cette diplomatie des territoires, la Région a approfondi son partenariat avec le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, l'Institut français et l'Agence française pour le développement afin de renforcer l'efficacité de son action internationale.

Alors que la précédente feuille de route est arrivée à son terme fin 2021, la Région souhaite donner un nouvel élan à son action européenne et internationale. La présente feuille de route se veut à la fois concise et ambitieuse. Issue d'un travail de concertation approfondi, elle redéfinit les principales priorités de la collectivité sur le plan européen et international. Elle fait le choix délibéré de fixer un cap et une méthode, sans décrire l'ensemble des coopérations, des moyens et des dispositifs qu'elle entend faire évoluer au gré des opportunités et des orientations de la politique régionale. Au-delà des coopérations qu'elle entretient avec des régions partenaires, elle ambitionne d'explorer de nouvelles formes d'interactions à l'international.

La mise en œuvre de cette feuille de route se fera via un plan d'action pluriannuel, associant l'administration régionale et l'ensemble des partenaires de la collectivité concernés par l'action européenne et internationale.



Les chiffres-clés de l'année 2021

Internationalisation des entreprises et des filières

- 1 021** entreprises prospectées par la Team France Export Nouvelle-Aquitaine
- 466** entreprises accompagnées dans le parcours de l'export
- 75** diagnostics et audits exports financés par la Région
- 164** entreprises ont participé à 104 salons internationaux avec le concours de la Région à hauteur de 326 000 €
- 6** pôles et clusters accompagnés dans le cadre du programme SIRENA pour un budget de 560 000 €
- 17** aides à l'internationalisation du secteur agroalimentaire pour un budget de 76 000 €

Culture

- 23** projets soutenus dans le cadre du partenariat entre la Région et l'Institut français

Jeunesse, éducation, formation et citoyenneté

- 616** jeunes aidés dans le cadre de 145 projets de mobilité internationale autonome
- 2 527** jeunes aidés pour des mobilités internationales de stages et de séjours individuels pour 3 000 000 €
- 4 891** jeunes aidés dans le cadre de 164 projets de mobilité collective à hauteur de 280 000 €
- 883** jeunes en Service Volontaire Européen et chantier international pour 280 000 €

Solidarité internationale

- 616 347 €** injectés dans 18 projets au titre de l'appel à projets « Développement solidaire » et 18 au titre de l'appel à projets « Education à la Citoyenneté et à la Solidarité internationale »

Influence auprès des institutions européennes et diffusion de l'information

- 763** demandes traitées par le Bureau de Bruxelles pour répondre à des questions sur la législation ou les financements européens, trouver des partenaires en Europe pour monter des projets, etc.
- + de 3 000** abonnés à la lettre d'information mensuelle Info Europe du Bureau Nouvelle-Aquitaine à Bruxelles

Participation à des organisations internationales

- Coprésidence** du forum mondial de l'économie sociale
- Partenariat triennal** avec l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) en faveur de la biodiversité



Focus sur

les coopérations décentralisées

Itasy - Madagascar

8 500 paysans formés de façon ponctuelle ou continue dans un centre financé par la Région

10 000 paysans accompagnés pour la transition agro-écologique de leurs exploitations

146 tonnes de poisson produites pour la sécurité alimentaire des populations

Diourbel et Fatick – Sénégal

1 800 éleveurs caprins aidés, dont 90 % de femmes

1 500 hectares de terres salées reboisées

Lao Cai – Vietnam

500 élèves formés dans le centre d'apprentissage du français

50 agents formés en animation, muséographie et conservation

Plateau Central – Burkina-Faso

21 200 usagers de l'eau sensibilisés au respect des règles d'hygiène et à la protection des ressources – appui à la construction de 3 035 latrines Ecosan

12 035 personnes sensibilisées aux questions relatives au changement climatique

1 577 personnes formées aux actions de lutte contre les effets du changement climatique

Galati - Roumanie

100 médecins, enseignants et étudiants formés au CHU et à l'Université de Bordeaux

50 techniciens du secteur vinicole formés en Nouvelle-Aquitaine

Coopération transfrontalière et interrégionale

208 projets soutenus dans le cadre des programmes Interreg pour la période 2014-2020 impliquent un partenaire néo-aquitain, dont 108 pour le seul programme POCTEFA (coopération France-Espagne-Andorre), 40 projets d'innovation et de compétitivité, 20 projets d'adaptation au changement climatique et de gestion de risques, 17 projets de protection, de mise en valeur et d'utilisation durable des ressources locales

32 projets financés dans les secteurs stratégiques de l'Eurorégion : agriculture, énergies renouvelables, santé, aéronautique, construction durable, ressources marines

58 projets financés sur la période 2018-2022 dans le cadre de l'appel à projets de coopération Nouvelle-Aquitaine - Aragon pour un total de 439 989 € de subvention régionale attribuée aux partenaires néo-aquitains



Feuille de route

le sommaire

Chapitre 1 Les ambitions

page

- | | | |
|----------|--|-----------|
| 1 | Faire de l'action européenne et internationale un accélérateur de l'innovation sur l'ensemble du territoire | 9 |
| 2 | Faciliter l'accès à l'Europe et à l'international des opérateurs régionaux | 9 |
| 3 | Être une région inclusive, solidaire et durable | 10 |
| 4 | Renforcer l'attractivité européenne et internationale du territoire régional | 10 |
| 5 | Développer une politique transfrontalière et transnationale intégrée | 11 |
| 6 | Instiller une culture de l'Europe et de l'international au sein de la collectivité et auprès des citoyens néo-aquitains | 11 |



Chapitre 2

Les modalités d'action

page

1 En matière d'influence européenne et internationale

13

2 En matière de solidarité internationale

14

3 En matière de coopération européenne et internationale

15

4 En matière de rayonnement économique à l'international

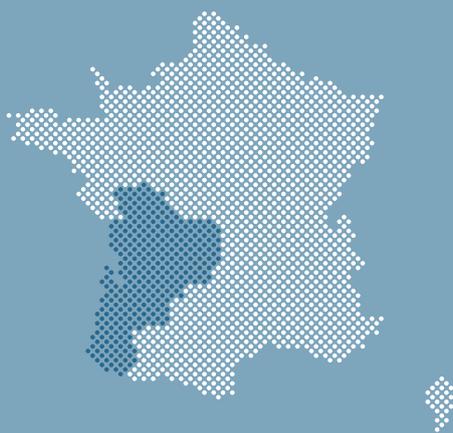
17

5 En matière de mobilité européenne et internationale des jeunes

18

6 En matière de culture

19



Chapitre 1

Les ambitions

Cette feuille de route a vocation à donner le cadre général de l'action européenne et internationale de l'ensemble de la collectivité, tous secteurs confondus, sur la période 2023-2028.

Voici les principales ambitions de la Région en la matière.



1

Faire de l'action européenne et internationale un accélérateur de l'innovation sur l'ensemble du territoire

Les échanges européens, transfrontaliers et internationaux sont un levier incomparable d'échange et de transformation des territoires. Ils renforcent la capacité à innover des acteurs tant privés, que publics ou associatifs. C'est pourquoi la Région :

- contribue aux côtés de l'Union européenne et de l'Etat à accroître la mobilité européenne, transfrontalière et internationale des jeunes Néo-Aquitains, et tout particulièrement de ceux qui en sont le plus éloignés,
- renforce la mobilité des professionnels des secteurs de l'économie et de la culture, en partenariat avec Business France, CCI international et l'Institut français,
- accompagne les filières économiques, les universités et les acteurs institutionnels dans des territoires leaders de l'innovation en matière scientifique, technique, économique et sociétale, au Nord comme au Sud, dans une double perspective de coopération et d'échange de bonnes pratiques,
- veille à faire fructifier le résultat des échanges européens et internationaux en soutenant l'adoption et la diffusion de pratiques innovantes sur le territoire.

2

Faciliter l'accès à l'Europe et à l'international des opérateurs régionaux

La Région et ses agences s'engagent aux côtés des acteurs du territoire pour les accompagner dans leurs projets européens et internationaux. Pour cela, la Région :

- accompagne les entreprises à l'export,
- aide au montage de projets européens,
- anime une plateforme régionale des collectivités actives à l'Europe et à l'international,
- contribue à rapprocher l'Europe des territoires et conforte le rôle de la Région en matière d'information et d'accompagnement autour des politiques et des financements européens.

3

Être une région inclusive, solidaire et durable

La Région souhaite traduire à l'échelle européenne et internationale l'ambition qui est la sienne d'être plus inclusive, solidaire et durable :

- renouvelle son engagement en matière de coopération décentralisée avec des collectivités locales en Europe et à l'international,
- redéfinit son approche en recentrant ses programmes de coopération autour de priorités régionales fortes et en diversifiant les partenaires régionaux mobilisés pour l'action extérieure,
- maintient son effort en termes de solidarité internationale en recherchant le soutien de l'Agence Française pour le Développement et du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères,
- accompagne le développement de l'éducation à la citoyenneté mondiale et à la solidarité internationale sur le territoire régional,
- veille à ce que l'ensemble de ces actions contribuent à l'atteinte des objectifs de Néo Terra, et soient pleinement compatibles avec les objectifs du développement durable de l'Organisation des Nations Unies, d'une part, et le Green Deal de l'Union Européenne d'autre part,
- promeut les valeurs d'émancipation et de développement respectueuses des identités.

4

Renforcer l'attractivité européenne et internationale du territoire régional

La Région, s'engageant à renforcer, dans les six années à venir, sa capacité à attirer de nouveaux talents, envisage :

- d'explorer en dialogue avec les universités et les collectivités locales du territoire les possibilités de renforcer la qualité de l'accueil des étudiants étrangers pour des séjours de moyenne et longue durée,
- de renforcer encore son effort en matière de recherche, en soutenant l'accueil de post-doctorants et de jeunes chercheurs dans les secteurs prioritaires,
- de mettre en place un dispositif d'accueil d'artistes internationaux réfugiés en lien avec les opérateurs culturels et lieux de résidence du territoire,
- d'accroître significativement le nombre de volontaires internationaux en mobilité entrante et sortante, dans le cadre de la coopération avec France Volontaires et les opérateurs régionaux de volontariat,
- de renforcer également ses efforts pour améliorer l'attractivité économique,
- d'assurer la promotion à l'étranger des atouts du territoire,
- d'encourager en lien avec l'Agence pour le développement et l'innovation (ADINA) l'accueil d'acteurs extérieurs souhaitant développer une activité sur le territoire régional. L'accent sera mis sur les filières, activités et technologies jugées stratégiques et prioritaires pour la Région.

Développer une politique transfrontalière et transnationale intégrée

Dans cette perspective, la Région se donne pour objectifs de :

- mobiliser les acteurs stratégiques transfrontaliers et transnationaux,
- faire émerger une gouvernance multiniveaux,
- conforter le plurilinguisme,
- en lien étroit avec Euskadi, Navarre et Aragon, se mobiliser pour lever les obstacles législatifs et réglementaires transfrontaliers qui freinent les possibilités de se déplacer, se former, étudier, travailler, communiquer et vivre une citoyenneté partagée de chaque côté de la frontière.

Instiller une culture de l'Europe et de l'international au sein de l'ensemble de la collectivité et auprès des citoyens néo-aquitains

Afin d'atteindre ces objectifs, la collectivité poursuivra son effort d'ouverture à l'Europe et au monde. Elle s'organisera pour :

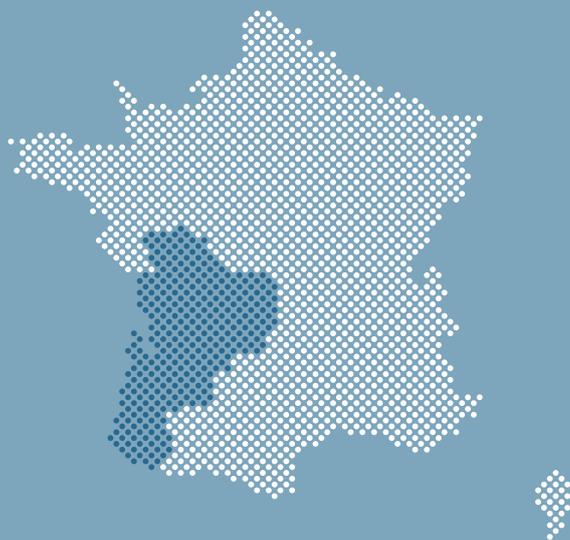
- conforter son travail d'influence auprès des institutions européennes, au service des acteurs du territoire,
- renforcer ses efforts de communication à l'attention d'un large public en valorisant les bénéfices tangibles de son action européenne et internationale,
- encourager ses services à participer à des projets européens,
- permettre à ses agents d'effectuer une mobilité professionnelle en Europe ou à l'international dans le cadre d'un dispositif interne et en partenariat avec Expertise France,
- accueillir des agents étrangers en mobilité, afin de valoriser l'expertise régionale et de faire évoluer les pratiques de l'administration, au service de l'intérêt général,
- intégrer l'espace de coopération transfrontalière dans ses actions, à l'échelle de l'ensemble de l'administration et sur tout le territoire régional,
- mieux valoriser, sur le territoire régional et dans le cadre des coopérations européennes et internationales, le levier de compréhension interculturel que constitue la Francophonie.

Chapitre 2

Les modalités d'action

Pour atteindre ces objectifs,
la Région entérine des modalités d'action
qu'elle s'engage à appliquer avec discernement
dans la conduite de ses actions extérieures
en matière :

d'influence européenne et internationale,
de solidarité internationale,
de coopération européenne et internationale,
de rayonnement économique à l'international,
de mobilité européenne et internationale des jeunes,
et de culture.



Actions extérieures en matière d'influence européenne et internationale

1. Défendre les intérêts de la Région en Europe

- Le Bureau de la Nouvelle-Aquitaine à Bruxelles mène un travail d'influence et de défense des intérêts de la Région et des acteurs de son territoire auprès des institutions européennes, en coordination avec les autres Régions françaises ainsi qu'avec les Régions partenaires européennes avec lesquelles elle partage des locaux communs.
- La Région veille à être représentée au Comité européen des Régions.
- La Région poursuit et renforce si nécessaire sa participation à des réseaux européens de coopération.
- La Région continue d'assumer son rôle de soutien et de mise en réseau des centres d'information Europe direct et des maisons de l'Europe présents sur son territoire. En lien avec ces mêmes institutions, elle assure également une mission de formation et de sensibilisation aux enjeux européens en région.

2. Assumer une diplomatie territoriale d'influence au niveau international

La Région s'investit dans des réseaux de coopération internationaux, dans un double objectif d'influence et de partage des bonnes pratiques. Cet investissement doit pouvoir répondre aux grandes priorités de l'exécutif régional, en particulier dans le domaine de l'économie sociale et solidaire (Forum mondial de l'économie sociale – GSEF) ou encore celui de la préservation de la biodiversité (comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature – UICN).



Actions extérieures en matière de solidarité internationale

1. Soutenir les acteurs du territoire qui mènent des actions de solidarité internationale

dans les domaines de compétence qui sont les siens, et sans limitation géographique.

Pour cela, la Région :

- s'appuie sur les recommandations d'une instance de consultation renouvelée,
- accompagne les acteurs du territoire dans leurs projets de développement solidaire via un dispositif d'appel à projets également renouvelé,
- homogénéise le soutien qu'elle accorde aux acteurs structurants de l'éducation à la citoyenneté mondiale et à la solidarité internationale, pour renforcer leur efficacité et leur impact sur l'ensemble du territoire régional.

2. Favoriser les relations multi-acteurs

La Région s'appuie sur le réseau régional multi-acteurs So Coopération pour mener les missions suivantes :

- identification et cartographie des acteurs du territoire agissant à l'international, au-delà du seul domaine de la solidarité internationale. Ce travail de cartographie est prioritaire pour la Région ; il doit être animé sur la durée et permettre de fournir des données et des analyses sur l'état et l'évolution de l'engagement international des acteurs néo-aquitains.
- accompagnement et mise en réseau des acteurs régionaux de l'action internationale, au-delà du seul domaine de la solidarité internationale.
- animation, aux côtés de la Région, de la plateforme des collectivités du territoire actives en matière de coopération européenne et internationale. La Région souhaite encourager et accompagner autant que possible les autres collectivités locales néo-aquitaines dans le développement de leurs relations internationales.



Actions extérieures en matière de coopération européenne et internationale

Les expériences réussies de coopération et de mobilité, la découverte d'autres cultures et d'autres modèles d'organisation sont un moteur incomparablement puissant de changement, d'innovation, d'adaptation et, bien souvent, une clef de motivation des agents et des partenaires de la collectivité.

Dans cette perspective, la Région doit se donner la souplesse nécessaire pour accompagner au mieux l'internationalisation de ses propres activités et celles de ses partenaires.

Le modèle des coopérations décentralisées, tant au Nord, qu'au Sud, a été largement privilégié par la Région ces 25 dernières années. Si ce modèle comporte de réels avantages en termes de pérennité des actions menées, il peut parfois limiter la capacité de la Région à répondre à ses besoins propres et à ceux des acteurs du territoire.

1. En renouvelant les protocoles de coopération, remettre en perspective les contours et les objectifs à atteindre sur la base des critères suivants :

- Coopération avec les autorités locales sur la base d'un projet partagé, dans un esprit systématique de co-développement, et d'une certaine forme de réciprocité, dans la limite des possibilités de chacun.
- Les coopérations sont évaluées de manière régulière, pour mettre en lumière l'implication des parties prenantes, le bon fonctionnement des échanges et l'intérêt que ces échanges revêtent pour la région. Elles sont renouvelées dès lors que les deux parties partagent la même motivation, que des éléments de la coopération existante méritent d'être développés, et que de nouveaux axes peuvent être mis en œuvre.
- En matière d'aide au développement, le renforcement de l'autonomie des collectivités partenaires et de la pérennité des actions impulsées est un indicateur essentiel qui constitue le premier critère d'évaluation de la réussite de la coopération.

2. Renouveler l'approche des coopérations en veillant à :

- s'appuyer prioritairement sur ses collaborateurs et des opérateurs du territoire néo-aquitain et de la région partenaire
- diversifier tant que faire se peut le réseau d'acteurs impliqués en cas de reconduction d'une coopération, en s'appuyant sur la cartographie active du territoire (voir plus haut)
- assurer une réciprocité constante dans la relation avec les régions partenaires, quelles que soient les différences en matière d'organisation et de moyens mis en œuvre
- développer des projets de coopération innovants favorisant les échanges et les collaborations multipartites entre régions européennes et/ou internationales partenaires de la Nouvelle-Aquitaine

Hors situation d'urgence ou de crise, c'est la Région qui assure la mise en œuvre et l'animation de ses projets de coopération décentralisée.

3. Décloisonner notre approche des relations internationales

- Tout en maintenant des relations privilégiées avec des partenaires historiques et/ou stratégiques, selon les critères énoncés plus haut, la Région s'autorise à s'ouvrir au reste du monde, en fonction de ses intérêts, des acteurs régionaux, des opportunités qu'elle a identifiées et des sollicitations venues de l'extérieur.
- Dans le contexte spécifique de la coopération avec des régions en développement, la Nouvelle-Aquitaine peut s'appuyer sur l'Agence française de développement (AFD, Expertise France et la Délégation à l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) pour sélectionner celles avec lesquelles elle peut coopérer de façon utile et efficace.
- Les services de la Région seront organisés afin de pouvoir répondre aux sollicitations provenant de l'étranger, toutes thématiques confondues et au-delà des zones de coopération bilatérales institutionnalisées.
- L'accent est mis sur l'appui aux échanges de collaborateurs et, plus largement, sur les échanges d'expérience dans les domaines que la Région et ses partenaires considèrent comme prioritaires.
- La Nouvelle-Aquitaine soutiendra les initiatives structurantes en faveur du développement d'une Francophonie active. À cette fin, elle soutient notamment l'émergence du réseau régional de recherche Néo-Aquitain sur les francophonies, FrancophoNéA.

4. Amplifier l'action transfrontalière et transnationale

- L'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine Euskadi Navarre et sa capacité d'action sont renforcées. La Région porte une attention particulière à la mise en œuvre de la stratégie de coopération universitaire eurorégionale adoptée en 2022 et de ses trois lignes d'intervention : mise en réseau des acteurs, promotion des projets de formation et de recherche, encouragement à la mobilité des étudiants et des enseignants.
- La Région poursuit son implication dans la Communauté de travail des Pyrénées (CTP) ainsi que dans la gestion et l'animation du programme européen de coopération transfrontalière (Interreg POCTEFA).
- La Nouvelle-Aquitaine renforce son rôle au sein de la Commission Arc Atlantique de la Conférence des régions périphériques et maritimes (CRPM) et promeut l'émergence d'une macro-région « Atlantique ».
- Elle conforte son rôle au sein des différentes instances d'animation des programmes européens de coopération territoriale dans lesquels elle est impliquée (Interreg Espace Atlantique et Sudoe).



Actions extérieures en matière de rayonnement économique à l'international

Dans le cadre de l'actualisation de son Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), la Région encourage les entreprises de son territoire à s'internationaliser afin de conquérir de nouveaux marchés et de renforcer leur compétitivité et leur indépendance. Elle soutient les PME dans leur définition d'une stratégie d'internationalisation.

1. Favoriser l'accès aux marchés à l'export

Afin d'amplifier le développement à l'international des petites et moyennes entreprises (PME) et des entreprises de taille intermédiaire (ETI) et d'augmenter le nombre d'exportateurs et surtout leur inscription dans la durée, la Région s'engage à :

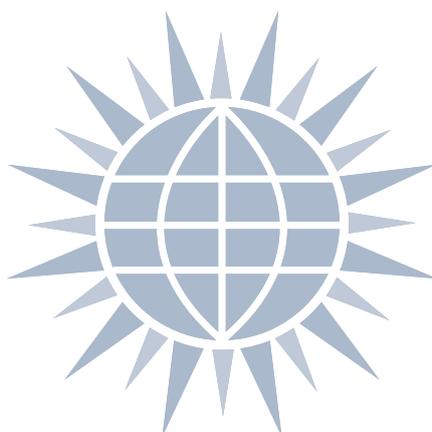
- augmenter le chiffre d'affaires réalisé à l'international des entreprises
- renforcer l'ouverture à l'international des filières stratégiques
- renforcer l'attractivité et le rayonnement à l'international des territoires

À cette fin, le SRDEII prévoit de :

- permettre l'internationalisation et l'export pour les entreprises régionales via des approches filières (SIRENA), la mise en réseaux des acteurs, la montée en compétence des entreprises, la sélection des marchés les plus pertinents
- promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies dans les pratiques commerciales export des entreprises
- renforcer la détection et l'accompagnement des entreprises primo-exportatrices
- renforcer la détection et l'accompagnement des entreprises à potentiel d'exportation en favorisant les synergies au sein des partenaires de la Team France Export Nouvelle-Aquitaine

2. Renforcer la compétitivité internationale des pépites néo-aquitaines en renforçant leur crédibilité et visibilité auprès des investisseurs et marchés étrangers

- Mutualiser les actions des pôles et clusters, notamment à l'international dans le cadre du dispositif régional SIRENA.
- Proposer des programmes d'internationalisation spécifique aux start-up.
- Déployer des programmes de sensibilisation pour identifier des entreprises avec des potentialités d'internationalisation.
- Développer des programmes d'accompagnement spécifique pour les primo-exportateurs via un dispositif de parrainage entre entreprises.



Actions extérieures en matière de mobilité européenne et internationale des jeunes

La Région Nouvelle-Aquitaine a placé le soutien à l'emploi et à l'innovation au cœur de son projet. Pour cela, elle entend mener une action volontariste en faveur de l'éducation, de l'orientation et de la formation professionnelle tout au long de la vie. Le développement de la mobilité européenne et internationale des jeunes constitue un des piliers de cette politique en faveur du parcours de réussite des jeunes et doit permettre de :

- développer la citoyenneté et l'ouverture européenne et internationale des jeunes du territoire en assumant pleinement la contribution d'une grande Région française au projet européen,
- renforcer l'autonomie et l'adaptabilité des jeunes pour faciliter leur insertion sur le marché de l'emploi, quel que soit leur statut, en apportant une attention particulière à ceux qui ont le moins d'opportunités,
- développer l'attractivité du territoire régional et le rayonnement de ses acteurs à l'international, permettant ainsi la modernisation et l'adaptation des systèmes de formation par les retours d'expériences des jeunes,
- rapprocher les acteurs de la formation, de la jeunesse et du monde économique (formation, compétences, recherche...).



Actions extérieures en matière de culture

Dans le cadre de la convention de partenariat avec l'Institut français, la Région accompagne les acteurs de la culture de son territoire en Europe et à l'international. Les appels à projets issus de cette convention respectent les critères suivants :

- poursuite de supra-objectifs de promotion de valeurs d'émancipation et de développement respectueuses des identités, ainsi que de mobilité des différents publics
- prise en compte des thématiques prioritaires que sont la Francophonie, les filières professionnelles des industries culturelles et créatives et particulièrement celle de l'Image et la danse,
- priorisation de certaines zones géographiques: les coopérations décentralisées de la Région Nouvelle-Aquitaine en Europe et dans le monde.



POUR EN SAVOIR PLUS

#europe #international

nouvelle-aquitaine.fr

Coopération territoriale européenne :
ue.cooperation@nouvelle-aquitaine.fr

**Coopérations européennes et
internationales, transfrontalier,
solidarité internationale :**
cooperation@nouvelle-aquitaine.fr

Représentation de la Région à Bruxelles :
bureau-bruxelles@nouvelle-aquitaine.fr

Politiques Export :
international@nouvelle-aquitaine.fr

Culture à l'international :
conventionifna@nouvelle-aquitaine.fr

**Mobilité des jeunes
en Europe et à l'international :**
mobilities@nouvelle-aquitaine.fr



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**